

L'optimisation de l'usage des équipements scolaires en quartier GPRU à Paris

# Cahier de Recommandations

# Cahier de Recommandations

L'optimisation de l'usage des équipements scolaires en quartier GPRU à Paris

Juin 2004

Mairie de Paris  
Bureau des Temps - Direction du Patrimoine et de l'Architecture

Rébecca Berthoz  
Marie Bretagnolle  
Raphaëlle Foussadier  
Armelle de Gayffier  
Marjorie Netange  
Thibaud Simonin  
Directeur scientifique : Michel Micheau  
Assistant : Valérie Mancret-Taylor

Cycle d'Urbanisme de Sciences Po 8, rue Jean Sébastien Bach, 75013 PARIS  
Tél : 01 53 60 80 40. Fax : 01 53 60 80 41. Email : [dess.urba@sciences-po.fr](mailto:dess.urba@sciences-po.fr) . [www.sciences-po-urbanisme.com](http://www.sciences-po-urbanisme.com)

Introduction \_\_\_\_\_ P 7

Pourquoi ouvrir l'Ecole ? \_\_\_\_\_ P 8

Utilisations actuelles et potentialités d'ouverture \_\_\_\_\_ P 13

Fiches pratiques \_\_\_\_\_ P 25

Conclusion \_\_\_\_\_ P 57

La volonté d'optimiser le patrimoine scolaire et, parallèlement, la nécessité de répondre à de nouveaux besoins de la population amènent à réfléchir à l'utilisation des locaux scolaires pour d'autres activités.

La relation entre l'institution scolaire et le quartier se diversifie et le rôle de l'école / du collège pourrait aller plus loin que la mission première de la transmission des savoirs scolaires.

A Paris, et plus particulièrement dans les quartiers Politique de la Ville / Grand Projet de Renouvellement Urbain (GPRU), les acteurs scolaires sont devenus des partenaires incontournables dans la réduction des déséquilibres socio-économiques. Cette implication progressive traduit le rôle de plus en plus diversifié que joue l'institution scolaire dans le quartier.

Cet investissement implique une évolution de la structure scolaire dans son positionnement par rapport au quartier (plus d'ouverture, accueil de nouveaux publics...) et dans son organisation fonctionnelle et architecturale (accès facilités, espaces polyvalents).

**Ce cahier de recommandations s'adresse aux différents acteurs impliqués dans l'évolution de l'institution scolaire. Il a pour objectifs :**

- **de poser les questions préalables** à l'évolution de l'école et les conditions de son ouverture : pour quelles activités, quels publics, quand, comment, dans quels locaux ;
- **de proposer des outils et des solutions** tant sur le plan des modes de gestion à mettre en place que des adaptations architecturales que suppose l'ouverture des équipements scolaires à d'autres usages.

*Ce cahier est issu d'une étude commanditée par le Bureau des Temps et la Direction du Patrimoine et de l'Architecture de la Ville de Paris, « l'optimisation de l'usage des équipements scolaires en quartiers GPRU à Paris », menée de novembre 2003 à juin 2004, avec un approfondissement sur une douzaine d'équipements scolaires. Les chiffres et données avancés dans ce document sont issus de cette étude.*

Remarque sémantique : le terme « Ecole », fréquemment utilisé dans ce cahier, fait référence sans distinction aux écoles primaires et aux collèges. En effet, le débat sur l'ouverture de l'« Ecole » se pose dans des termes génériques pour l'ensemble de ces institutions. La distinction sera opérée dans la 2<sup>ème</sup> partie du document, lors de l'analyse des usages actuels et potentiels des locaux.

## L'optimisation du patrimoine scolaire

Des sommes importantes sont consacrées à l'équipement, à la maintenance et à l'amélioration des bâtiments des écoles et des collèges.

Pourtant, les bâtiments scolaires ne sont utilisés qu'une partie de la journée et de l'année. Ils sont généralement peu occupés le mercredi et inusités le soir à partir de 18h30, le week-end et pendant les vacances scolaires.

Certes, à Paris, les centres de loisirs occupent une partie de l'école primaire le mercredi et plusieurs semaines pendant les vacances d'été.

Cependant, l'évaluation des taux d'occupation montre que l'école reste très peu utilisée alors qu'il existe une forte demande de locaux pour des activités associatives, de formation et des événements à l'échelle du quartier.

## L'émergence de nouveaux besoins sociaux

Dans les domaines éducatifs, sociaux, économiques, ou culturels, des besoins nouveaux apparaissent en liaison avec les mutations technologiques, économiques et sociologiques que connaît notre société.

### La formation tout au long de la vie

La formation tout au long de la vie revêt une importance croissante dans les pays européens, non seulement pour la compétitivité et la capacité d'insertion professionnelle, mais également pour l'intégration sociale, la citoyenneté active et l'épanouissement personnel des individus.

En lien avec le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC), la formation tout au long de la vie implique une formation davantage centrée sur l'individu et en prise avec son environnement, à tous les âges de sa vie.

L'École, lieu de savoirs et d'apprentissage, est directement concernée par cette évolution.

Il semble aujourd'hui envisageable d'étudier la possibilité pour des organismes qui agissent en matière de formation d'intervenir dans l'École pour des actions à destination des enfants (en complément des apprentissages scolaires), des parents ou des habitants.

## Les mutations de la cellule familiale

Les mutations de la cellule familiale et la généralisation du travail des femmes font que les enfants bénéficient de moins d'encadrement qu'autrefois au sein du milieu familial.

Selon une enquête de l'Agence parisienne d'urbanisme (1999), plus de la moitié des enfants parisiens de moins de 3 ans ont leurs deux parents qui travaillent. Par extrapolation, on peut donc supposer que la même proportion d'enfants scolarisés aurait besoin de garde après l'école. Or seuls 28% des enfants sont accueillis après la classe par les dispositifs centres de loisirs / Ateliers bleus (chiffres Mairie de Paris).

De plus, selon une enquête du Bureau des Temps, 43% des familles ayant deux enfants ou plus connaissent des difficultés d'organisation.

Il existe donc un besoin de prise en charge des enfants par la collectivité auquel l'école peut répondre en partie en améliorant notamment le fonctionnement des garderies, des centres de loisirs et des Ateliers bleus existants. Cette amélioration passe par un renouveau de la conception des écoles (organisation de pôles différenciés) car de nombreux conflits d'usage existent entre les activités d'enseignement et les activités périscolaires. Elle passe également par un réaménagement du temps de l'enfant qui passe parfois 50h hebdomadaires à l'école : des espaces et moments de détente doivent notamment être aménagés.

Les besoins diffèrent selon les profils socioprofessionnels et les moyens des familles : il s'agit de pallier l'absence de parents actifs et de compenser les moyens limités de certaines familles.

## Le développement de nouvelles formes de sociabilité

La part croissante des loisirs dans les temps sociaux va de pair avec la recherche de nouvelles formes de sociabilité, notamment au travers des structures associatives.

Il émerge un fort besoin de lieux d'échanges et de rencontres favorisant le développement de la vie sociale et communautaire. Cette demande se pose avec d'autant plus d'acuité à Paris où de nombreuses associations ont du mal à trouver des locaux.

La question de l'utilisation de certains locaux scolaires par les associations se pose donc avec pertinence et de nombreuses initiatives ont été prises dans ce domaine.

Cependant, l'utilisation des locaux scolaires comporte certaines contraintes pour les associations comme pour l'école. Elle nécessite un fort partenariat et une relation de confiance entre les acteurs.

Face à ces évolutions, l'École peut jouer un double rôle :

- en tant qu'institution : mission éducative, valeurs symboliques
- en tant qu'espace à l'échelle du quartier : utilisation des locaux pour répondre à des besoins du quartier

## Particularités des quartiers Politique de la Ville / GPRU

La problématique de l'ouverture de l'Ecole à de nouveaux usages revêt un caractère particulier dans les secteurs Politique de la Ville / GPRU à Paris.

### Besoin de lien social

Le besoin de lien social est plus pressant compte tenu de la présence de populations fragilisées. De plus, une forte proportion de familles issues de l'immigration sont confrontées à des problèmes de langue ou d'intégration.

Des structures favorisant l'intégration et l'interaction sociale sont donc nécessaires : cours pour adultes (alphabétisation, langues), lieux d'échanges et de parole. Or, ces structures et notamment les structures associatives ont souvent de grandes difficultés à trouver des locaux.

### Encadrement dans le temps libre

Les enfants scolarisés dans les zones sensibles nécessitent une prise en charge accrue après le temps scolaire et notamment durant les vacances où ils sont souvent livrés à eux-mêmes : il s'agit de leur offrir les loisirs de qualité qui ne seraient pas fournis par le cadre familial.

Dans le cadre de partenariat avec les centres de loisirs ou d'animation, les écoles primaires et les collèges pourraient développer l'accueil des jeunes (cf. dispositif Ecole Ouverte).

Compte tenu de ces besoins, l'ouverture de l'Ecole pourrait s'initier de façon privilégiée dans les quartiers GPRU / Politique de la Ville.

De plus, des dispositifs opérationnels spécifiques, impliqués sur les fonctions et missions de l'école, existent : Equipes de développement local, Réseaux d'éducation prioritaire, Centres sociaux et d'animation ...

### Accompagnement à la scolarité

L'accompagnement à la scolarité apporte un soutien indispensable aux jeunes et une forte demande émane des familles.

L'accompagnement à la scolarité est souvent assuré par des associations (Charte sur l'Accompagnement Scolaire). Souvent, ces associations manquent de locaux adaptés.

L'institution scolaire serait à même de leur fournir un cadre de travail à condition d'instaurer un dialogue entre les associations et les enseignants sur les missions de chacun.

### Le lien Ecole / parents

Le lien Ecole / parents a besoin d'être renforcé dans les quartiers difficiles.

Il faut notamment donner les moyens à l'école d'accueillir les parents : une salle d'accueil conviviale fait actuellement défaut dans beaucoup d'équipements scolaires.

## Cerner la demande

Réfléchir à l'ouverture de l'Ecole implique de cerner les besoins explicites et latents en rencontrant les acteurs intéressés (parents, élèves, associations, centres d'animation...). Ensuite, il faut identifier ceux auxquels elle serait susceptible de répondre : concordance avec les missions de l'institution scolaire, public accueilli, horaires,...

### Evaluer les besoins

L'évaluation des besoins de la population locale auxquels les bâtiments scolaires seraient susceptibles de répondre est difficile.

Les associations n'envisagent souvent pas l'utilisation des locaux scolaires compte tenu des contraintes que cela implique :

- démarche de conventionnement
- horaires fixes
- responsabilité juridique
- stockage du matériel
- souhait d'indépendance vis-à-vis de l'institution scolaire
- ...

Par ailleurs, les directeurs ou chefs d'établissement, même s'ils ont la volonté de mettre à disposition certains de leurs locaux, n'ont pas toujours d'espaces adéquats à proposer (taille, polyvalence, accessibilité).

### Renouveler la programmation

Une offre de locaux adaptés et polyvalents est donc un préalable nécessaire à l'ouverture de l'Ecole. Il s'agit de tenir compte, dans une vision prospective, des besoins des différents utilisateurs de l'école et des collèges : enfants, parents, enseignants, centres de loisirs, associations, habitants et institutions publiques dans le cadre de réunions publiques, etc.

Ceci suppose un **renouvellement de la programmation** des équipements scolaires, renouvellement qui prenne en compte ces différents utilisateurs et leurs besoins.

Il ne s'agit pas de faire du bâtiment scolaire un équipement intégré mais d'offrir des espaces accessibles, polyvalents, susceptibles d'être partagés en dehors du temps scolaire.

Il s'agit d'ouvrir l'école sur la ville.

En créant une offre de locaux adéquate en concordance avec un mode de gestion performant, on peut parvenir, d'une part, à optimiser le patrimoine scolaire et, d'autre part, à répondre à des besoins locaux.

En d'autres termes, et à l'inverse des questions relative à l'offre scolaire, c'est l'offre d'activités et d'événements qui crée la demande et qui permet de l'identifier en faisant émerger les besoins non exprimés.

# Utilisations actuelles et potentialités d'ouverture

Avant propos : le cadre juridique \_\_\_\_\_ P 15

Typologies \_\_\_\_\_ P 16

Bilan des usages actuels et usages potentiels \_\_\_\_\_ P 18

Les locaux scolaires peuvent actuellement être utilisés pour des activités autres que celles de l'école. La loi du 20 juillet 1983, complétée par les circulaires du 22 mars et du 8 août 1985 (RLR 559-0 et 554-7), fixe les conditions d'utilisation de ces locaux en dehors du temps de l'enseignement obligatoire.

*Art 25 : « Sous sa responsabilité et après avis du conseil d'établissement ou d'école et le cas échéant accord de la collectivité propriétaire ou attributaire (...) des bâtiments, le maire peut utiliser les locaux scolaires implantés dans sa commune pour l'organisation d'activités à caractère culturel, sportif, social ou socio-éducatif pendant les heures ou les périodes aux cours desquelles ils ne sont pas utilisés pour les besoins de la formation initiale et continue. Ces installations doivent être compatibles avec la nature des installations et l'aménagement des locaux. »*

Par ailleurs, la Loi démocratie de proximité de 2001 confie aux arrondissements la gestion des équipements de proximité. Les modalités de ce transfert de compétence n'ont pas été arrêtées mais contribueront notamment à modifier l'organisation du système de gestion des équipements scolaires dans le futur.

#### **Les activités pouvant être accueillies sont les suivantes**

- des réunions publiques (réunions, colloques, séminaires, conférences, assemblées générales...);
- des manifestations de la vie locale (spectacles, projections, expositions, concerts, concours...) se situant hors cadre commercial;
- des activités de loisirs et de détente (création, activités physiques, culturelles et sportives,...);
- le centre de loisirs sans hébergement ;
- des permanences sociales.

#### **Le service juridique de l'Education Nationale a précisé certains éléments**

- Les possibilités d'usage diffèrent en fonction de l'heure et de la période d'utilisation.
- Les activités doivent être compatibles avec le principe de neutralité et d'apolitisme des établissements scolaires publics.
- L'usage des locaux pour les partis politiques, les réunions ou débats politiques peut être toléré en période électorale seulement.
- Cet usage est strictement encadré : respect du principe d'égalité de traitement entre les usagers, possibilité de refus du maire pour des motifs d'ordre public ou si les réunions sont jugées incompatibles avec la destination des locaux ou nuisibles au fonctionnement du service public qu'est l'enseignement.

Cette loi

- permet à des associations d'**accompagnement à la scolarité** d'exercer leurs activités au sein des bâtiments de l'école
- rend possible l'**organisation d'événements réguliers ou ponctuels** dans les locaux scolaires (hors cadre commercial) : conseils de quartier, conférences, réunions...

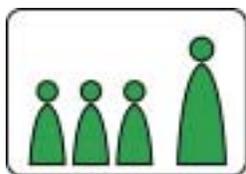
### Typologie des établissements

Les écoles primaires (maternelles et élémentaires) ont un directeur responsable juridiquement mais sans autonomie de gestion. Les locaux appartiennent à la Ville et sont mis à disposition.

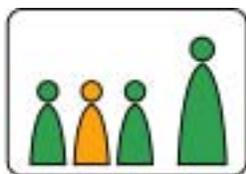
Le collège est un établissement public local d'enseignement géré et dirigé par un chef d'établissement : le ou la principal(e). Il est doté d'un budget de fonctionnement et dispose d'une grande autonomie financière et de gestion. Cette autonomie s'exprime également dans l'utilisation des locaux qui lui sont affectés qui relèvent essentiellement du département.

### Typologie des espaces

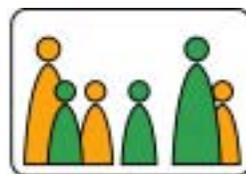
On distingue trois types de locaux :



**Classe**  
Salle utilisée par une seule classe (inexistante au collège).



**Collectif dédié**  
Salle dédiée à un usage spécifique et ouverte à toutes les classes (ex. : salle de musique, d'arts plastiques, d'informatique).



**Polyvalent**  
Salle ouverte à toutes les classes pour toutes sortes d'usages (ex. : préau).

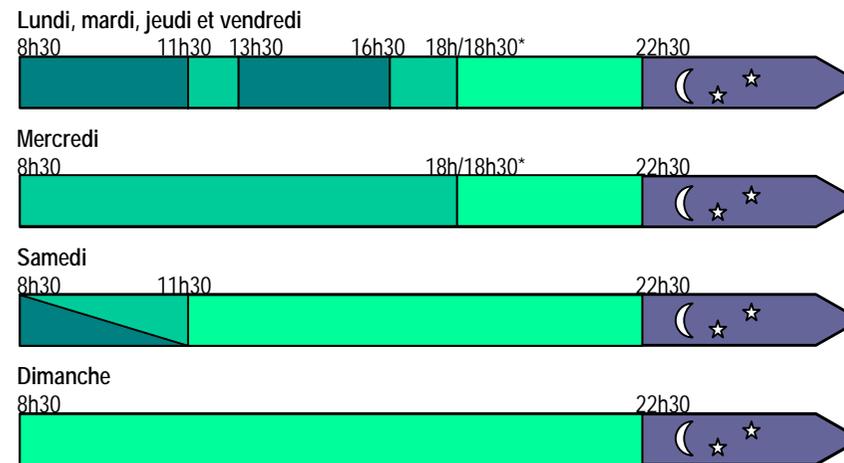
### Des spécificités à prendre en compte en vue de l'ouverture de l'équipement

En primaire, les salles de classe de l'école maternelle, et dans une moindre mesure celles de l'école élémentaire, sont fortement investies et appropriées : elles constituent un véritable outil pédagogique.

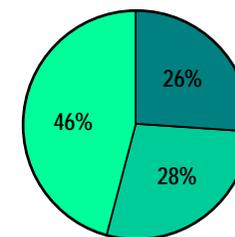
En revanche, au collège, les salles sont partagées par tous les élèves et ne sont donc pas personnalisées. Quelques salles sont spécialisées et vouées à un type d'enseignement précis.

### Typologie des temps

Afin de mieux cerner le fonctionnement de l'école et de cibler les créneaux pendant lesquels une ouverture serait envisageable, le temps de l'école primaire sur une semaine peut être découpé selon la proposition suivante :



- **Temps scolaire : 25h30** par semaine.  
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.  
Un samedi sur deux de 8h30 à 11h30.
- **Temps péri et extra scolaire : 27h30** ou **25h** par semaine\*.  
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h/18h30\*.  
Mercredi de 8h30 à 18h/18h30\* - Un samedi sur deux de 8h30 à 11h30.
- **Temps soirs et week-ends : 45h** ou **47h30** par semaine\*.  
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 18h/18h30\* à 22h30  
Samedi de 11h30 à 22h30 - Dimanche de 8h30 à 22h30



Répartition en maternelle

\* 18h élémentaire, 18h30 maternelle

### Dans le cas des collèges, la répartition des temps est moins standardisée.

Mais on peut estimer : un temps scolaire moyen de 40h (8h par jour les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi et 4h les mercredi et samedi matins), un temps péri et extrascolaire de 12h (1h le midi et 1h le soir les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi et 4h le mercredi après midi), un temps soirs et week-end résultant de 46h.

## Une réelle volonté d'ouvrir, oui mais comment ?

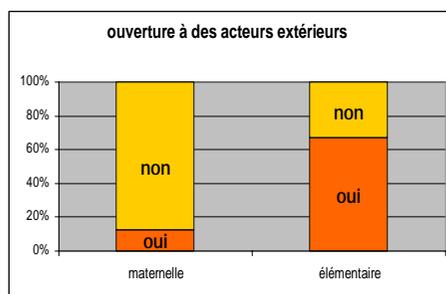
Afin de réaliser un diagnostic des usages actuels et potentiels de l'école, un questionnaire a été soumis à 190 directeurs d'école (taux de retour : 11,5%) dans les 1<sup>er</sup>, 15<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup>, et 20<sup>ème</sup> arrondissements de Paris. Le choix des arrondissements se justifie par la forte proportion d'associations intervenant dans les écoles (15<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup>) ou au contraire par la faible proportion d'associations intervenant après 18h30 dans les écoles (1<sup>er</sup> et 18<sup>ème</sup>)<sup>(1)</sup>. Cette enquête permet, dans des situations d'ouverture contrastées, d'avoir une approche qualitative et quantitative de la réalité de l'ouverture des écoles et la vision qu'en ont les directeurs.

### Adaptation des locaux

- 75% des directeurs considèrent que les écoles sont adaptées aux activités d'enseignement et au nombre d'élèves qu'ils accueillent.
- Par contre, 69% d'entre eux pensent que les locaux sont mal adaptés à la pratique des activités péri et extra scolaires.

### Utilisation par des acteurs extérieurs (hors Ateliers bleus, étude, centre de loisirs)

- La spécificité du matériel et du mobilier des écoles maternelles peut expliquer leur faible ouverture (12,5%).
- Les 2/3 des écoles élémentaires (67%) prêtent leurs locaux pour une ou plusieurs activités extérieures.
- L'ouverture aux acteurs extérieurs n'est pas généralisée (43%).



### Pour quelles activités ?

Quelles seraient les activités intéressantes à développer au sein de l'école, avec quels animateurs et quelle structure ?

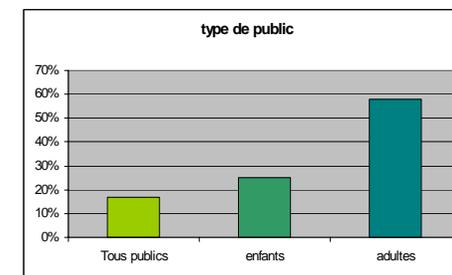
Actuellement, les associations d'accompagnement à la scolarité sont les plus fréquemment accueillies, avec les associations sportives, de musique, de chant et de théâtre, mais d'autres possibilités peuvent être explorées.

<sup>(1)</sup> Source : données Ville de Paris sur les associations conventionnées

## Pour qui ?

Il faut s'interroger sur les usagers actuels et potentiels de l'école : parents, enfants de l'école ou du quartier, associations, centre d'animation, habitants du quartier.

- Actuellement, l'école s'ouvre surtout aux enfants de l'école et du centre d'animation réunissant parfois des enfants extérieurs à l'école.
- Les activités ayant lieu hors du cadre scolaire et périscolaire sont destinées très largement aux adultes (58%) ou sont ouvertes à tous (17%). Une fois la démarche engagée, la question du public n'est plus une barrière.

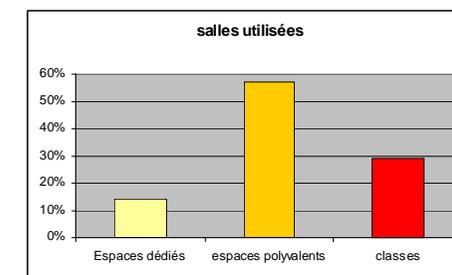


L'école commence donc à s'ouvrir aux parents notamment dans le cadre de cours pour adultes ou de demi-journées de présentation aux parents d'élèves des activités (Ateliers bleus, centre de loisirs...) et des partenaires de l'école (centres sociaux, d'animation, bibliothèque...). Un réel défi serait d'ouvrir davantage l'école aux associations et aux habitants du quartier.

## Où ?

Dans quelles salles investir l'école ? Les salles de classe en maternelle et élémentaire sont généralement dédiées à une seule classe et restent protégées. En revanche, on peut exploiter plus facilement les potentialités d'ouverture des locaux polyvalents et des salles collectif dédié.

- Le faible usage des espaces dédiés pose question (14%). En effet, ces salles présentent un fort potentiel en termes de matériel spécialisé (dessin, informatique, vidéo, poterie, lecture...) susceptible d'être utilisé par d'autres usagers, mais les risques de dégradations freinent leur ouverture.
- Les salles polyvalentes sont les plus utilisées en cas d'ouverture (57%) : elles sont adaptées à des activités de groupe.
- L'usage des classes semble élevé par rapport aux réticences exprimées par les enseignants concernant leur ouverture (29%). Leur utilisation est cependant limitée à des activités d'apprentissage (cours municipaux, aide aux devoirs ...).



## Par qui ?

Les écoles accueillent essentiellement des associations (89%). Les cours municipaux d'adultes représentent 11% des activités proposées.

On assiste à une progression de l'utilisation de l'école pour des événements concernant la vie de la cité (réunions publiques, conseils de quartier,...).

## Quand ?

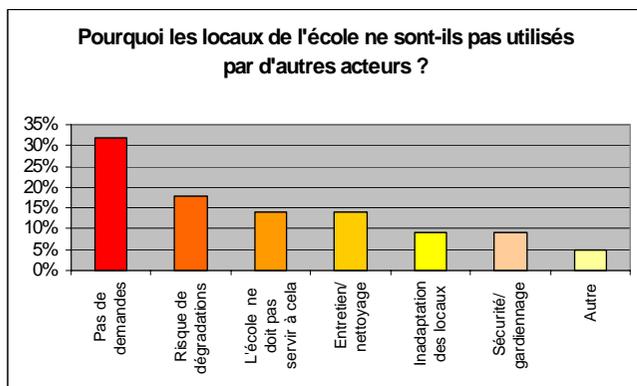
Actuellement, la plupart des animations intervenant dans l'école se font pendant le temps péri / extra scolaire.

Il serait intéressant de se tourner vers les potentialités qu'offre le temps des soirs et des week-ends même si l'exploitation de cette plage temporelle présente des difficultés, notamment en termes de gardiennage et de nettoyage. Des solutions existent : certaines sont présentées dans la deuxième partie de ce document.

## Pourquoi les locaux de l'école ne sont pas utilisés par des acteurs extérieurs ?

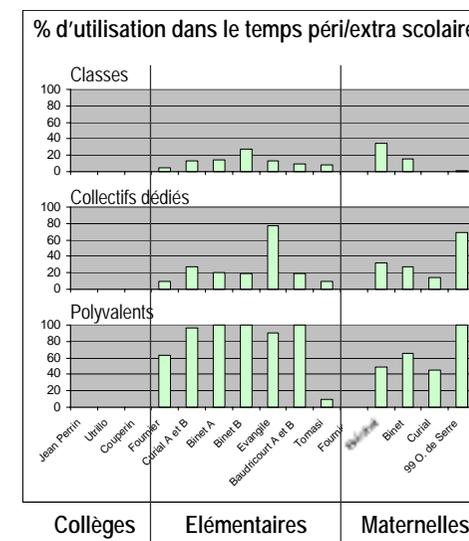
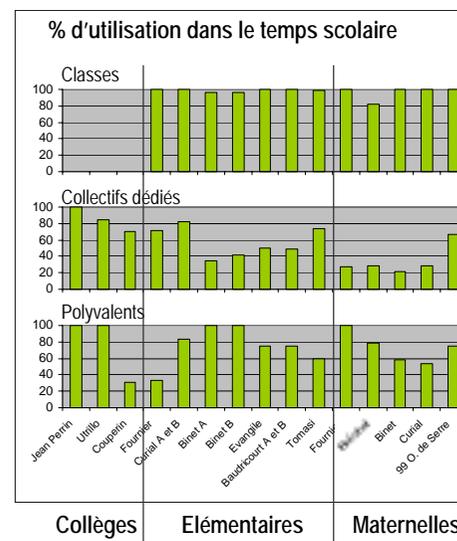
Lorsque l'école ne propose pas d'activités péri ou extrascolaires au sein de ses locaux, l'explication fournie par les directeurs est qu'il n'y a pas de demande de la part des parents ou du quartier en termes de locaux. Cette considération contribue à renforcer l'idée que c'est l'offre qui fait émerger la demande latente. Les directeurs disposent du pouvoir d'impulser l'ouverture mais ne disposent pas du pouvoir de décision.

- Le risque de dégradations matérielles est un frein important à l'ouverture. Des solutions matérielles et architecturales de sécurisation des lieux ayant vocation à être « ouverts » constituent un préalable nécessaire.
- La valeur culturelle de « l'école sanctuaire » constitue un frein important.



## L'utilisation par typologie d'espace et par temps

Une étude approfondie sur 15 établissements scolaires situés en quartiers Politique de la Ville a permis d'évaluer les taux d'occupation :



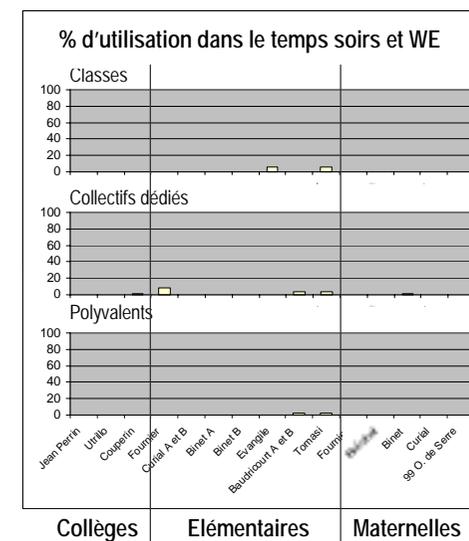
### Lecture des graphiques

Les situations sont très contrastées selon les écoles. On peut cependant dégager plusieurs grands traits :

- Dans les collèges, le temps péri et extra scolaire n'est pas exploité.
- Toutes les salles sont très occupées pendant le temps scolaire
- Ce sont les locaux polyvalents qui sont les plus investis pendant le temps péri et extra scolaire.

### Remarques

L'absence de locaux type « classe » pour les collèges dans ces graphiques correspond au fait que les salles de classe ne sont jamais utilisées par une unique classe. Elles sont donc classées en « collectif dédié ».



On note que les situations selon les écoles sont très contrastées et qu'il est difficile de généraliser les situations vis-à-vis de l'ouverture

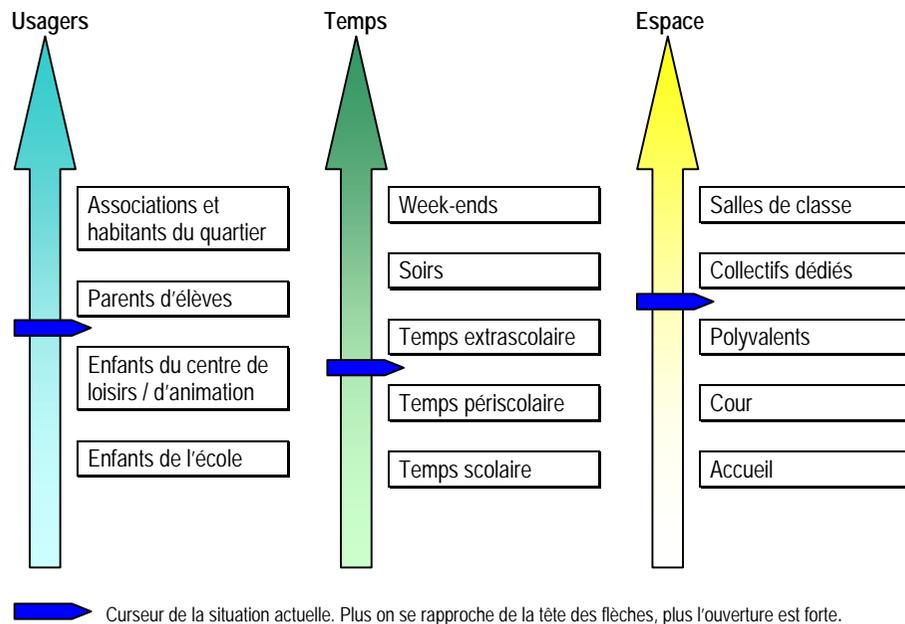
- L'utilisation totale de l'ensemble des espaces dans le temps scolaire représente de 72 à 81% d'occupation, sachant qu'il existe une vacance résiduelle incompressible.
- On remarque la prédominance de l'utilisation des espaces polyvalents dans le temps péri et extrascolaire, en particulier dans les écoles élémentaires.
- On remarque aussi le manque d'investissement des locaux collectifs dédiés qui pourraient bénéficier à d'avantage d'autres usagers.
- Durant les soirs et les week-ends, l'occupation est quasiment nulle partout quel que soit le type d'espace.

Pourcentage moyen d'occupation globale des équipements

	Temps scolaire	Temps péri et extra scolaire	Temps soirs et week-ends
Collèges	78%	0%	0%
Ecoles élémentaires	81%	24%	2%
Ecoles maternelles	72%	21%	0%

## Synthèse

L'ouverture des écoles est ici déclinée en trois dimensions représentées chacune par une flèche : les usagers, le temps et l'espace.



## Quelles sont les limites de l'ouverture des équipements scolaires ?

Au delà des limites juridiques édictées par le législateur afin d'assurer la protection de l'institution scolaire, il existe des frontières à ne pas dépasser : les classes et autres lieux fortement investis. Ces lieux doivent être protégés pour permettre le travail de l'enseignant.

Les locaux scolaires n'est pas appropriée pour toutes les activités. Culturellement, l'institution scolaire reçoit plus naturellement des activités en lien avec l'éducation et l'apprentissage. Il peut être souhaitable de conserver cette caractéristique en lien avec les missions de l'école. Mais certaines associations préfèrent rester indépendantes et ne pas rentrer dans les établissements scolaires.

Il ne faut pas oublier que les enfants sont déjà très présents et sollicités dans l'école ou le collège. Nombre d'entre eux passe déjà une cinquantaine d'heures par semaine dans les locaux scolaires. Il faut donc réfléchir à ne pas saturer les enfants et à ne pas transformer l'Ecole en un mode de garde.

D'où l'importance, d'une part, de la prise en compte de lieux de repos et de détente pour les enfants et, d'autre part, de la question de l'ouverture des locaux à d'éventuels autres usagers, et pourquoi pas les parents ? Cela pourrait mobiliser la famille autour de l'apprentissage. De plus, il arrive que les parents soient mal à l'aise avec l'institution : pénétrer dans les locaux pour d'autres activités pourrait ainsi permettre davantage de dialogue.

Fiche n°1 : Valeurs culturelles \_\_\_\_\_ P 27

Fiche n°2 : Gardiennage et nettoyage \_\_\_\_\_ P 30

Fiche n°3 : Gestion adéquate, planning et responsabilité\_ P 32

Fiche n°4 : Salles polyvalentes \_\_\_\_\_ P 34

Fiche n°5 : Stockage \_\_\_\_\_ P 36

Fiche n°6 : Sas et transition \_\_\_\_\_ P 37

Fiche n°7 : Distribution des espaces en pôles \_\_\_\_\_ P 40

Fiche n°8 : Limitation des accès \_\_\_\_\_ P 44

Fiche n°9 : Equipements intégrés \_\_\_\_\_ P 46

Fiche annexe : Guide de diagnostic d'usages \_\_\_\_\_ P 50



### Problématique

L'école républicaine française s'est construite contre l'environnement, le localisme : l'environnement extérieur représente le monde de la diversité, du jeu des intérêts particuliers et des inégalités. La salle de classe est un espace laïc républicain et ne pourrait pas être un « service local », c'est-à-dire un équipement polyvalent du quartier. Il ne devrait pas être le reflet ou l'émanation du milieu local.

Dans ce contexte, jusqu'où peut-on élargir l'utilisation des locaux de l'école sans mettre en cause son identité et sans compromettre sa mission prioritaire ?

En partageant ses locaux avec d'autres organismes, l'école ne risque-t-elle pas, aux yeux des habitants :

- en tant qu'institution, de perdre une partie de sa valeur symbolique ?
- en tant que bâtiments, de perdre son identité spatiale, de pâtir d'une image négative et d'être dégradée ?

Comment vaincre les réticences culturelles de l'équipe de l'école (directeurs et enseignants), des parents d'élèves et des acteurs institutionnels ?



### Solutions

#### Assurer le respect de la valeur symbolique de l'école

L'ouverture des locaux de l'école ne signifie pas nécessairement l'ouverture de l'institution école. L'intégration de l'école dans un équipement multifonctionnel de quartier n'implique donc pas une remise en question du mode de fonctionnement pédagogique de l'école. Il est important de communiquer sur ce thème.

#### Donner aux habitants des raisons d'entrer dans l'école

Les parents d'élèves et l'ensemble des habitants du quartier doivent considérer l'école comme un équipement accessible. Ils ne doivent pas avoir de crainte à entrer dans l'école et cela sera possible si certaines activités sociales, de loisirs ou éducatives leur sont destinées et prennent place dans les locaux de l'école. Pour cela, il est souhaitable de faire rentrer d'abord les parents dans l'école pour initier une dynamique entre les habitants du quartier et l'école.

#### Donner un cadre aux relations avec les intervenants (associations, centre de loisirs...) pour instaurer une relation de confiance

Afin d'anticiper les conflits d'usages et d'assurer la pérennité des projets, il est nécessaire de faciliter la communication entre l'école et les intervenants extérieurs, de générer une dynamique de contact et de convivialité. La mise en place d'une coopération et d'un dialogue ne doit pas être seulement le résultat d'une initiative personnelle d'un directeur d'école ou d'un responsable d'association : elle doit être institutionnalisée et généralisable. Ceci est d'autant plus important que la rotation des équipes est forte, ce qui rend plus difficile la continuité des projets.



## Boîte à idées

### Inviter régulièrement les parents à dialoguer

 Par exemple, aux Pays-Bas, à Groningen, dans l'école Selwerd, tous les jeudis matins, de 8h30 à 9h30, le **café est offert** aux parents dans le hall de l'école.

Cet événement hebdomadaire a pour but de créer une dynamique de contact et de convivialité et de favoriser les rencontres et les échanges entre les habitants du quartier. Cette rencontre a été difficile au début à cause des obligations de chacun et de la difficulté de dialogue entre les populations de différentes nationalités, mais aujourd'hui c'est un succès.

L'école est ainsi un lieu de création de lien social pour le quartier.

### Solliciter l'intervention des parents

L'implication des parents dans le fonctionnement de l'école doit être favorisée par l'incitation à prendre part dans une association de parents d'élèves et par plus de communication et de transparence de la part du Conseil d'école.

Par ailleurs, en proposant aux parents d'intervenir dans les classes, l'école s'ouvre ainsi sur l'extérieur et enrichit son programme pédagogique. Par exemple, à Paris, les écoles Josseaume et Saint-Merri permettent aux parents de proposer une activité correspondant à leur domaine de compétences et de l'organiser avec un petit groupe d'élèves. Ces ateliers ont lieu en début de matinée ou le samedi.

### Organiser la concertation

L'appropriation du lieu par les habitants est facilitée en les impliquant lors de la construction ou de la restructuration d'un équipement scolaire. La concertation avec les **futurs usagers** (parents, enseignants, responsables des institutions présentes dans le bâtiment...) permet notamment de bien définir les usages et les besoins : quelle utilisation de l'espace sera faite ? Comment localiser les différentes activités pour favoriser la coopération entre elles ? La concertation peut également être élargie aux structures locales : conseil de quartier, Politique de la Ville.

Par exemple, aux Pays-Bas, dans les équipements intégrés qui regroupent l'école et d'autres organismes, un *location manager* est chargé de contacter diverses institutions  (école, centre social, bibliothèque, crèche, centre médical...) pour les convaincre de participer au projet. Au fur et à mesure, d'autres institutions peuvent rejoindre la *community school* et coopérer. En impliquant les acteurs en amont, les relations de confiance et le travail partenarial sont facilités.

### Institutionnaliser et généraliser le dialogue entre l'école et ses partenaires

Les difficultés de fonctionnement des centres de loisirs et des associations intervenant dans l'école sont généralement liées au manque de dialogue. Il est nécessaire de mettre en place des réunions régulières permettant aux différents acteurs de s'assurer de la cohérence de leurs enjeux, de leurs objectifs et de leurs activités. Ce dialogue sera facilité s'il s'agit d'intervenants réguliers et non ponctuels, il faudra donc favoriser les activités prenant place sur toute l'année scolaire.

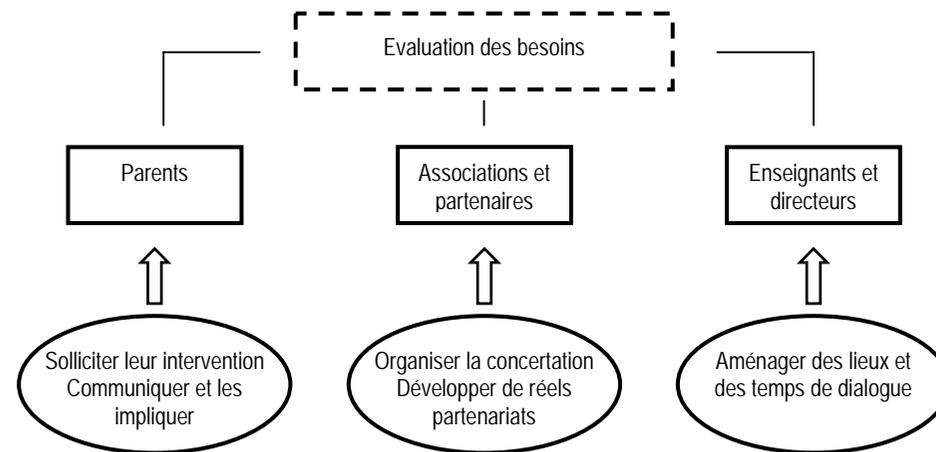
### Aménager des lieux et des temps de dialogue

L'intégration de salles de réunion dans la programmation scolaire et la désignation d'un animateur de débat sont les conditions nécessaires à l'instauration d'un dialogue régulier. La personne en charge de l'organisation des réunions peut être par exemple un personnel de l'Equipe de développement local dans les quartiers Politique de la Ville.

### Le développement de réels partenariats

L'objectif consiste à favoriser la mise en place de projets communs pour mettre en valeur les avantages réciproques du partage des locaux pour l'école et pour l'utilisateur extérieur. L'organisme souhaitant utiliser les locaux de l'école doit s'engager à réaliser un projet pour les enfants de l'école. Par exemple, à Paris dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement, un club d'aikido a demandé à utiliser un préau deux fois par semaine ; en échange, il s'engage à animer une fois par semaine un atelier d'aikido à l'interclasse de midi.

## Synthèse des cibles et des actions





## Problématique

Les bâtiments de l'école ne peuvent être ouverts sans l'assurance du gardiennage et du nettoyage. Les questions de nettoyage notamment posent des problèmes complexes, en raison de l'obligation de suivi sanitaire et de respect de normes strictes.

Comment réorganiser les tâches du personnel technique pour permettre l'ouverture à d'autres publics en dehors du temps scolaire, tout en assurant la sécurité des biens et des personnes et le respect des normes d'hygiène ?



## Solutions

### Repenser le gardiennage

Le système de fonctionnement avec une gardienne titulaire présente à temps plein dans l'école pose un certain nombre de problèmes et ne semble plus adapté aujourd'hui. En effet, il n'est pas possible de demander à la gardienne de travailler le soir et les week-ends sans rémunération supplémentaire. Ce système peut donc être remplacé par la mise en place d'un gardiennage externalisé.

### Organiser le nettoyage

Chaque utilisation en dehors du temps scolaire doit être suivie d'un nettoyage conforme aux normes d'hygiène de la Ville. Si une personne est en charge du planning de l'utilisation des salles, elle doit également assurer le passage du personnel de nettoyage après chaque intervention. Les coûts supplémentaires induits peuvent être imputés aux utilisateurs.



## Boîte à idées

### Des personnels vacataires en complément d'une gardienne titulaire

Si la solution du gardiennage externalisé ne peut être adoptée, il est possible de prévoir un fonctionnement mixte. Des personnels vacataires peuvent prendre le relais pour les ouvertures de l'école en dehors des horaires d'astreinte de la gardienne titulaire. Ce personnel « volant » serait rémunéré à l'heure, en fonction des besoins, ce qui permet une grande flexibilité. Ainsi, les normes d'horaires de travail seraient respectées. La rémunération du personnel supplémentaire peut être imputée aux utilisateurs extérieurs.

### Un gardiennage externalisé complémentaire

Une société extérieure pourrait assurer le gardiennage des locaux et remplacer les postes de gardiennes avec loges.

Il faut toutefois veiller à la stabilité des gardiens dans le temps car leur rôle ne se limite pas à la surveillance : ils doivent reconnaître les enfants et créer des liens avec les parents. Représentant le premier contact à l'entrée de l'école, il est important que le poste de gardien soit attribué à une équipe stable dans le temps.

Par exemple, à l'école Saint-Merri à Paris, dans le 4<sup>ème</sup> arrondissement, le hall d'accueil est accessible tous les jours de la semaine, 24h/24. Le gardiennage est assuré par une société externe. Trois gardiens se relaient mais c'est toujours le même qui est présent dans la journée et ce depuis plusieurs années, il a ainsi pu développer des liens avec les enfants.

### Un interphone ou des pass magnétiques pour simplifier la tâche de la gardienne

La simple installation d'un interphone peut permettre de limiter le travail de la gardienne. Sa présence reste nécessaire mais son travail se trouve allégé.

Par exemple à Paris, dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement, le groupe scolaire Maurice Rouvier est ouvert tous les week-ends pour accueillir un club d'échecs le samedi après-midi et le dimanche. Un interphone a été installé pour que les personnes de l'association puissent ouvrir la porte aux arrivants sans déranger à chaque fois la gardienne.

Une autre solution peut être la mise en place de portes avec accès restreint par pass magnétiques individuels et nominatifs et système d'horodateur fixant l'accessibilité suivant des plages horaires prédéterminées.

### Faire appel à différents intervenants du nettoyage selon les temps

Plusieurs structures interviennent déjà pour le nettoyage :

- dans le temps scolaire, le nettoyage est assuré par le personnel de service, géré par les CAS.
- après les élections qui ont lieu dans les écoles, la DASES est responsable de la désinfection des locaux.
- la Caisse des Ecoles est responsable du nettoyage du réfectoire.

En dehors du temps scolaire, la Ville peut faire appel à des sociétés de nettoyage externes pour des interventions ponctuelles.

Il est aussi envisageable qu'il y est plusieurs usagers successifs dans les locaux avec un seul nettoyage à terme.



**Problématique**

L'utilisation des locaux scolaires par des utilisateurs extérieurs entraîne un surcoût et une surcharge de travail qui sont difficilement imputables au budget de l'éducation. Certaines questions émergent donc :

- Le public doit-il payer, pour l'utilisation des locaux scolaires, en tant qu'utilisateur, ou indirectement en tant que contribuable ?
- Doit-on faire payer le coût réel ou accorder des subventions ?
- Les équipements peuvent-ils gérer eux-mêmes leur budget et fonctionner de manière commerciale ?
- Doit-on gérer séparément l'usage scolaire et les autres usages ?
- Qui doit payer les travaux de construction ou d'aménagement ?
- Comment gérer le planning de l'occupation des salles et des espaces ?
- Qui gère le personnel supplémentaire induit par l'ouverture de l'école ?



**Solutions**

**Organiser le planning de l'utilisation des locaux et de la gestion du personnel**

Pour éviter les conflits d'usages, il est fondamental que le planning des salles et l'affectation des personnels soient gérés par une seule personne. Le directeur d'école n'a pas à assumer cette tâche et c'est pourquoi une nouvelle organisation serait à définir.

**Trouver des moyens financiers supplémentaires**

L'ouverture de l'école en dehors du temps scolaire induit des coûts supplémentaires, notamment de gestion du planning et du personnel, mais aussi de gardiennage et de nettoyage. Le financement de ces coûts doit être assuré et il n'est pas justifiable que l'école en assume la charge.



**Boîte à idées**

**Un coordinateur**

Par exemple, aux Pays-Bas, dans les équipements intégrés, le location manager est en charge de la coopération entre les diverses institutions travaillant au sein de la *community school*: l'école, la bibliothèque, les équipements sportifs, la crèche, l'animation du quartier, les activités extra-scolaires... Il ne s'agit pas seulement de regrouper les activités sous un même toit mais de les faire coopérer entre elles ainsi qu'avec des activités extérieures. Le *location manager* gère le planning d'utilisation des locaux.

**Une équipe dédiée au planning**

A Badendrecht, aux Pays-Bas, pour la gestion de l'ensemble du bâtiment, une équipe de trois personnes est en charge du planning de l'utilisation des locaux. D'importants moyens humains et financiers sont donc employés pour gérer cette structure. L'équipe du planning attribue les locaux polyvalents aux différents utilisateurs. Selon qu'il s'agit d'une organisation résidente du bâtiment (l'école et le centre social) ou d'une organisation extérieure (associations, réunions...), l'utilisation des locaux est ou non payante.

**Un gestionnaire de budget**

L'école n'a pas le statut lui permettant de gérer un budget et de fonctionner comme un équipement commercial. Pour éviter toute dérive et assurer le respect de la mission prioritaire de l'école, il semble souhaitable que les sommes générées par les locations à des utilisateurs extérieurs soient gérées de façon extérieure à l'école. Il est possible de mettre en place une structure responsable financièrement.

**Un responsable juridique**

Le partage des responsabilités doit être clairement établi entre le directeur d'école, la Ville et les intervenants extérieurs. Le responsable peut être différent selon les espaces et selon les temps.

**Louer des espaces pour assurer l'équilibre financier**

La location à titre onéreux de locaux dans le respect de la jurisprudence sur l'usage commercial permettrait à l'école de financer les frais supplémentaires induits par cette

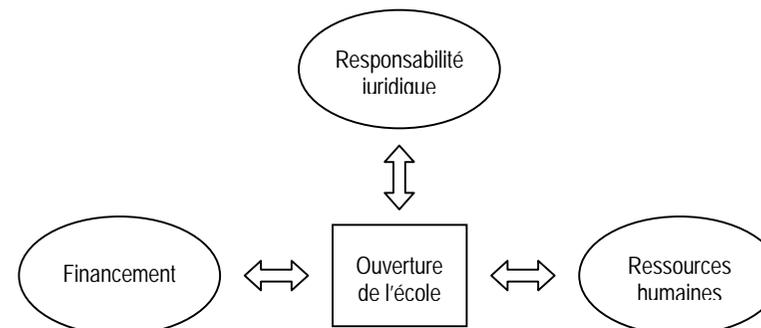
utilisation (gestion du planning, gardiennage, nettoyage) et peut également permettre d'équiper des salles avec du matériel que l'école n'aurait pu rentabiliser à elle seule.

Il reste à déterminer si le montant de la location doit correspondre aux frais réels (personnel supplémentaire, participation aux charges) ou être fixé de manière forfaitaire.



Par exemple, en Suède, à l'école Bällstaberg de Vallentuna (banlieue nord de Stockholm), la cafétéria est gérée par l'école le matin ; à midi et l'après-midi, elle est sous la responsabilité d'une entreprise privée qui gère cet espace de manière autonome ; le soir, cet espace peut être loué pour des fêtes, des réunions, des diners. De même, la salle de musique, entièrement équipée (isolation phonique, matériel musical, studio d'enregistrement), est régulièrement louée à des artistes, des groupes de musique ou de chant qui peuvent y répéter et même enregistrer. Les investissements de la Ville dans la qualité acoustique et dans le matériel sont ainsi rentabilisés par la location payante.

Synthèse : trois problématiques de gestion





## Problématique

En école primaire, les classes constituent en elles-mêmes un outil pédagogique : les enfants y laissent leurs affaires, leurs travaux et les enseignants leurs supports de cours. C'est pourquoi il est difficile d'ouvrir les classes à d'autres utilisateurs.

Les locaux polyvalents sont donc la cible privilégiée de l'ouverture de l'école.

Comment concevoir les espaces polyvalents et comment les articuler avec l'ensemble de la structure de l'école ?

Comment favoriser une utilisation partagée ?



## Solutions

### Polyvalence

Prévoir à l'avance pour les nouvelles écoles des utilisations futures différentes de la première utilisation envisagée. Il s'agit de donner aux locaux une facilité de conversion pour permettre d'adapter les utilisations dans le temps, selon les besoins. La prise en compte des besoins en locaux polyvalents doit être intégrée en amont dans la programmation d'un nouvel équipement.



Pays-Bas, Badendrecht  
Un grand espace ouvert polyvalent

### Flexibilité

Privilégier les locaux polyvalents et les articuler avec les locaux dédiés. A défaut de pouvoir anticiper sur les besoins de la population, mieux vaut concevoir des locaux polyvalents dont l'affectation pourra être modulée. La flexibilité des matériaux et du mobilier facilitera la polyvalence. La répartition entre espaces polyvalents et espaces dédiés peut également être repensée conjointement à l'évolution des pratiques pédagogiques. En effet, le besoin de petits espaces pour effectuer des travaux de groupes peut être plus facilement satisfait par une salle polyvalente avec des cloisons amovibles que par des espaces dédiés.



Ecole Bällstaberg, Vallentuna, Suède :  
La salle de réunion modulable



Ecole Bällstaberg, Vallentuna, Suède :  
La scène aménagée dans le gymnase



## Boîte à idées

### Différencier deux types de polyvalence

Les lieux dans lesquels on peut mener plusieurs activités en même temps (une grande salle dans laquelle il y a des ordinateurs, des espaces de jeux, des rayonnages de livres roulants, des tables et chaises...) et ceux qu'on peut utiliser pour différentes activités selon les moments et selon le matériel qu'on y installe (une salle utilisable pour un cours de gym ou pour une réunion).



Saint-Merri, Paris 4<sup>ème</sup>, un vaste plateau ouvert

### Flexibilité : cloisons amovibles et matériel mobile

L'utilisation de cloisons amovibles permet de multiplier les possibilités d'agencement de l'espace. Ainsi, une salle d'activités peut être séparée en deux salles autonomes à l'aide d'une cloison amovible et celle-ci peut même être totalement enlevée pour ouvrir la salle sur le couloir.

Par exemple, à Paris dans le 4<sup>ème</sup> arrondissement, à l'école Saint-Merri, les espaces sont majoritairement ouverts et banalisés et les équipements (tableaux, vestiaires, petites cloisons acoustiques...) sont mobiles pour permettre de créer des espaces particuliers adaptés aux différentes activités.

**Repenser l'organisation générale de l'espace scolaire :** de petites unités autour d'un vaste espace central.

 Par exemple, aux Pays-Bas, à Badendrecht, l'école comporte un grand espace central sur lequel donnent les salles de cours et les salles d'activités. Les salles de classe sont plutôt de petite taille (45 m<sup>2</sup>) et sont très ouvertes sur l'espace central (double portes pour permettre le décloisonnement, vitres pour une plus grande transparence), qui comporte des rayonnages de livres, des ordinateurs, des jeux, des tables et chaises et de l'espace libre. C'est un lieu polyvalent dans les deux sens définis précédemment : dans la journée il est utilisé par les enfants pour diverses activités simultanées et en dehors du temps scolaire il sert à d'autres publics pour d'autres activités.

**Privilégier les salles de réunion et de spectacle,** qui correspondent aux besoins de nombreuses associations.

 Par exemple, en Suède, à l'école Bällstaberg de Vallentuna, beaucoup d'espaces multi-fonctionnels comme le gymnase, la cafétéria et les différentes salles de réunion ont été pensés pour pouvoir être utilisés en-dehors du cadre et des heures scolaires.

Une partie du gymnase accueille une estrade, utilisée en scène de théâtre, en lieu de projection, de fêtes. L'été, l'estrade peut s'ouvrir directement sur l'extérieur. Elle peut être séparée du reste du gymnase grâce à une cloison mobile, afin de créer plusieurs espaces indépendants. Au plafond, une toile peut être déroulée sur toute la longueur de la pièce pour permettre une utilisation simultanée du gymnase par deux groupes. Cette option a cependant l'inconvénient de ne pas arrêter le bruit.



### Problématique

Chaque utilisateur de l'école a besoin de disposer de son propre matériel et de pouvoir le ranger en sécurité. L'utilisation partagée d'une salle suppose donc que les différents publics bénéficient d'un espace de rangement. De plus, la création de lieux de stockage permet de libérer plus d'espaces polyvalents utilisables.

Les conflits d'usage sont souvent liés à des problèmes de stockage. Par exemple, à l'école Curial-Cambrai, à Paris dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement, le centre de loisirs stocke son matériel et les travaux des enfants dans la salle des maîtres. Il serait préférable qu'il dispose d'un espace spécifique.

Comment concevoir de façon optimale les lieux de stockage, notamment dans une organisation des locaux en pôles ? Comment en assurer la sécurité ?



### Solution

#### Intégrer les besoins de stockage dans la programmation

La conception des lieux de stockage doit être réalisée en amont de la programmation car elle implique une disposition particulière des espaces internes.



Suède : exemple de mobilier roulant



### Boîte à idées

#### Privilégier plusieurs petites entités de stockage à un grand local

Afin de permettre à chaque utilisateur de disposer de son propre espace de rangement, il est préférable de concevoir de multiples possibilités de stockage, de tailles diverses.

#### Utiliser un mobilier modulable

L'utilisation de casiers roulants et de mobilier empilable facilite le rangement et l'optimisation de place.

#### Répartir les locaux de rangement

Dans la perspective d'une ouverture partielle de l'école et afin d'assurer l'autonomie des différentes parties de l'école, les espaces de stockage doivent être répartis dans l'ensemble de l'école. Chaque salle doit être connectée directement à des rangements.

#### Equiper les rangements de serrures et verrous

La sécurité du matériel stockée doit être assurée afin de limiter les conflits d'usage. Les rangements doivent donc pouvoir être fermés et chaque utilisateur disposera de la clé de son espace de stockage, qu'il s'agisse d'un local entier ou d'un unique tiroir.



### Problématique

Les écoles sont des lieux traditionnellement coupés de leur environnement extérieur, à la fois architecturalement, par des clôtures et des grilles et, culturellement, par une tradition de fermeture. Le préalable à l'ouverture de l'école sur son quartier n'est-il pas de modifier cette image par la création d'un lieu de transition et par une architecture plus transparente ? L'objectif est de donner envie aux habitants du quartier d'entrer dans l'école, pour y suivre des activités ou pour y rencontrer d'autres personnes et avoir des occasions d'échanges.



### Solutions

#### Créer un seuil, un lieu de transition entre la ville et l'école

Pour s'ouvrir à d'autres publics tout en protégeant la confidentialité dont elle a besoin, l'école doit comporter un espace de transition. Ce sas doit être accessible pour symboliser l'ouverture de l'école et permet de filtrer les entrées, d'accueillir et d'orienter les personnes.



Pays-Bas, à la Vensterschool de Badendrecht. une cour d'école ouverte sur le quartier

#### Donner à l'école plus de visibilité de l'extérieur

L'image de l'école est celle d'un équipement clos, d'un « château fort » inaccessible. Pour faire évoluer cette perception, il est nécessaire de donner des symboles visibles notamment par l'architecture, par l'implantation du bâtiment par rapport aux espaces publics et par la constitution d'espaces publics de qualité aux abords de l'école.



Ecole Evangile, Paris 18<sup>ème</sup> la cour d'honneur



Suède, école Ballstaberg de Vallentuna La cafétéria, dans le hall d'entrée



**Boîte à idées**

**Adoucir la frontière physique de l'entrée**

La contrainte programmatique préconisant une coupure physique et visuelle entre l'école et le quartier (barrière, grille, vitrage translucide), contribue à la rupture entre ces derniers. En atténuant cette coupure (par exemple avec un sas intermédiaire ville-école) et en permettant quelques ouvertures visuelles, l'école paraîtrait plus accessible.

Par exemple, aux Pays-Bas, à la Vensterschool de Badendrecht, un marquage au sol indique le passage piéton d'entrée dans l'école et ce marquage est directement dans la continuité du trottoir. La transition entre la rue et la cour de l'école se fait donc sans coupure.

Autre exemple, à l'école Evangile (Paris 18<sup>ème</sup>), la configuration spatiale à l'entrée de l'école, avec une petite cour d'honneur formée par un portique, permet aux parents de rentrer dans l'enceinte de l'école tout en restant à l'extérieur du bâtiment. Ils peuvent également attendre, à la sortie de l'école, en s'asseyant sur les bancs. Ce petit espace, bien proportionné et bien situé, est un lieu de convivialité entre parents d'élèves et de transition avec le quartier.



Pays-Bas : l'espace d'accueil de la *community school* Selwerd à Groningen

**Un lieu de transition avec café et kiosque d'informations**

Le hall de l'équipement scolaire doit constituer un lieu d'accueil et d'informations, un espace de convivialité et d'échanges.

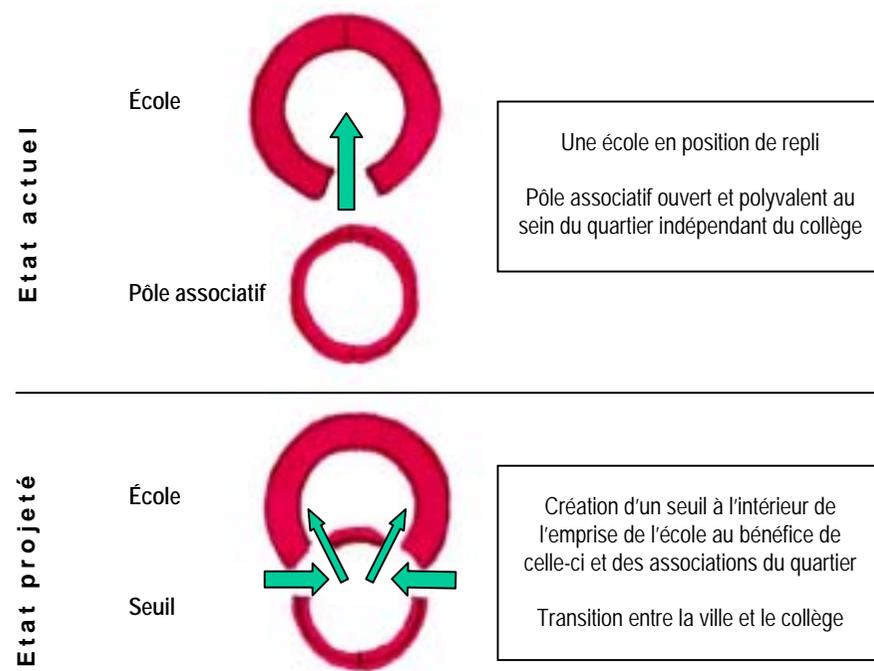
Par exemple, la *community school* Selwerd/Paddepoel/Tuinwijk à Groningen, aux Pays-Bas, comprend un lieu de transition avec le quartier : le hall central, au cœur du bâtiment, est un vaste espace avec des tables et des chaises pour que les parents s'installent en attendant leurs enfants. Il comprend également un kiosque d'informations pour les parents, les enfants et tous les habitants du quartier et un café privé ouvert le soir après 18h pour les utilisateurs du gymnase.

Autre exemple, en Suède, à l'école Bällstaberg de Vallentuna, une cafétéria est implantée dans l'entrée de l'école comme une place centrale. Elle sert à la fois d'espace d'entrée et de circulation interne de l'école, de lieu tampon entre l'intérieur et l'extérieur, d'espace de repas et de détente.

**Une architecture ouverte sur l'extérieur**

L'utilisation de portes et de parois vitrées, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'école permet, en plus d'une remarquable pénétration de la lumière dans les salles, une ouverture de l'école sur elle-même. Chaque classe s'intègre ainsi par la covisibilité à un espace plus large, mais également sur l'extérieur et l'école semble plus accessible.

Orientation de programmation





## Problématique

Pour s'ouvrir à d'autres utilisateurs, l'école doit clarifier la distribution spatiale de ses espaces internes.

Actuellement, l'organisation interne générale des écoles ne permet pas de dissocier les espaces dévolus à l'apprentissage et ceux utilisés pour les loisirs et la détente (centre de loisirs, Ateliers bleus...). L'utilisation partagée des locaux pose certaines difficultés pratiques et c'est pourquoi l'agencement interne des espaces a pour rôle de faciliter la coexistence de différents usages.

Sans disposer de plus d'espace (le milieu urbain ne laisse que très peu de possibilités), la question est d'organiser l'école de façon plus fonctionnelle en répondant aux questions suivantes :

- Comment gérer les risques de confusion et de conflits d'usage ?
- Une organisation adéquate permet-elle de réserver certains lieux aux activités scolaires, d'autres aux interventions de partenaires extérieurs et d'autres enfin à une utilisation partagée ?
- Comment permettre l'appropriation d'un même espace par divers utilisateurs ?



## Solutions

### Organiser l'espace en pôles identifiés

L'espace de l'école peut se différencier en deux entités : un pôle école (« l'école de la République ») et un pôle ouvert sur la ville (« l'école de la ville »). Afin de respecter le statut institutionnel de l'école comme lieu ayant un fonctionnement confidentiel et pédagogique, il faudrait séparer les fonctions des espaces entre certains fermés, voués uniquement à l'école et d'autres ouverts, sans installation pédagogique, utilisables par un public extérieur.

### Au sein de chaque pôle, prévoir des espaces pour des temps et des usages différents

Afin de prendre en compte les différents temps de l'enfant, il est important que l'aménagement des locaux lui permettent de souffler et de se défouler, d'avoir des activités de groupe et de s'extraire du collectif selon les moments. La création d'espaces différenciés est importante pour l'enfant mais aussi dans la perspective d'une ouverture à d'autres publics, qui ont besoin également d'avoir des espaces correspondants aux différents temps de la journée. Cette modularité facilitera d'ailleurs l'utilisation partagée des locaux.

### Mutualiser des locaux au sein d'un groupe scolaire

Les groupes scolaires disposent généralement de locaux en double : 2 BCD, 2 salles de musique, 2 salles informatique... La répartition de ces espaces n'est pas forcément adaptée aux besoins des classes. Une mutualisation permettrait une optimisation de l'utilisation des salles et du matériel.



## Boîte à idées

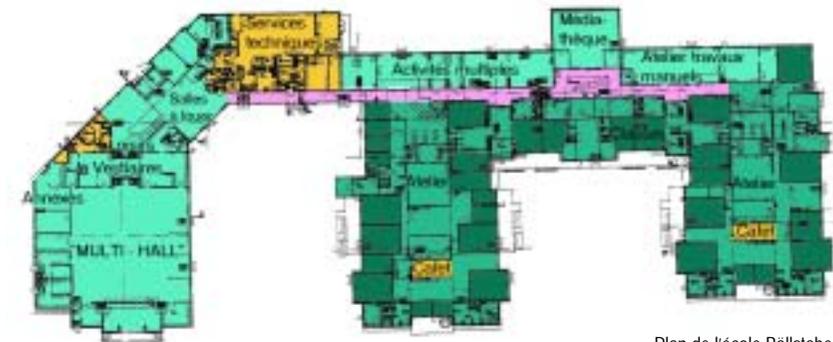
Les principes de la construction des bâtiments scolaires en Suède sont les suivants :

- Les écoles ne doivent pas comporter plus d'un ou deux étages pour permettre un contact entre les différents niveaux et un lien entre chaque étage et l'extérieur ;
- Les écoles sont conçues autour de petites unités de vies, chacune ayant sa propre entrée ;
- Une distinction claire est faite entre les espaces communs à toute l'école et les espaces de classe auxquels s'identifie l'élève.

### Une distribution en pôles

 L'école Bällstaberg, à Vallentuna, dans la banlieue de Stockholm, montre un exemple de bâtiment en forme de « E » :

- La colonne principale du E est réservée aux espaces communs, utilisés par tous. Ces espaces représentent près de la moitié de l'espace total.
- Les « barres » du E sont réservées aux espaces propres des élèves.



-  Locaux d'usage professionnel
-  Espace de circulation
-  Espace de transition vers l'extérieur
-  Espace fermé : réservé à l'usage strict d'une classe
-  Espace ouvert à toutes les classes
-  Espace ouvert : toutes les classes et utilisateurs extérieurs

Plan de l'école Bällstaberg  
L'importance des espaces communs

### Identifier clairement les espaces par des couleurs et des matériaux

 Le SISAB à Stockholm est un lieu de recherche et d'expérimentation sur les bâtiments scolaires qui réfléchit aux différentes façons d'adapter les locaux aux besoins de l'école moderne par le biais de solutions simples, sans générer de coûts trop importants et qui soient utilisables dans la durée. Ils ont notamment développé l'idée de créer des espaces distincts dans une pièce ou dans un couloir grâce à la simple démarcation au sol par des couleurs et des matériaux différents.



Marquage au sol et couleurs différenciées selon les espaces

### Ne pas restreindre les accès

La distribution en pôles doit permettre d'identifier les utilisateurs des lieux mais ne doit pas pour autant diminuer les possibilités d'utilisation du matériel ou des espaces. L'enfant n'a pas toujours un libre accès aux locaux de l'école, notamment à la BCD, ce qui est regrettable. Les salles disposant de matériel doivent être situées de façon privilégiée dans le pôle commun à l'école et aux acteurs extérieurs.

### La mutualisation

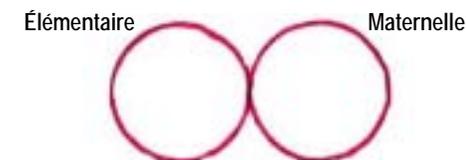
La maternelle et l'élémentaire peuvent disposer d'un pôle commun comprenant les salles qui, auparavant, existaient en double. Ce pôle regrouperait les espaces collectifs dédiés, comme la BCD, les salles de musique, d'art plastique et d'informatique, mais aussi des locaux polyvalents et des salles d'activités. La mutualisation permettrait éventuellement de disposer de plus de moyens pour créer des structures supplémentaires : salle vidéo, ludothèque. Toutefois, il est à noter que le principe de mutualisation se confronte aux résistances d'un certain nombre de directeurs, attachés à l'indépendance de leur école. Ces réticences culturelles devront donc être atténuées.

### Orientation de programmation

#### Constitution de « L'École » et de « l'école de la vie »

##### Etat actuel

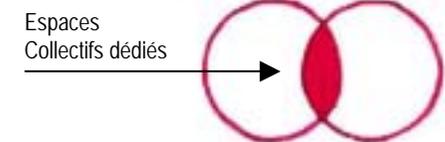
2 écoles attenantes et distinctes.



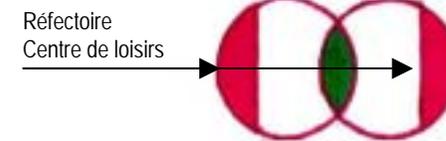
##### Etat projeté

Mutualisation et positionnement d'espaces dédiés : BCD, salle informatique en rez-de-chaussée.

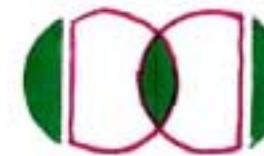
Ouverture des espaces mutualisés.



Désignation des services communaux : réfectoires, centre de loisirs.

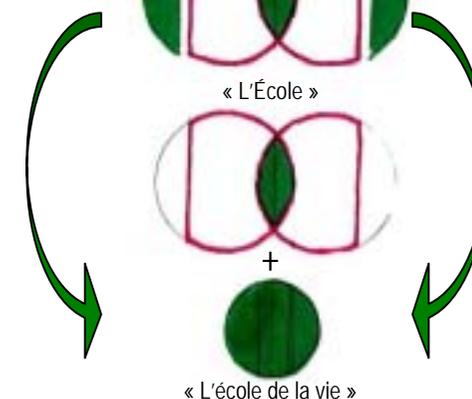


Dissociation des services communaux de l'école.



« L'École »

Création d'un pôle indépendant, « l'école de la vie » ou « un pôle de la ville », dans l'emprise de l'école.





## Problématique

La programmation architecturale des locaux scolaires prévoit généralement une entrée unique pour les enfants. Or il peut être souhaitable de n'ouvrir qu'une partie de l'école. Ceci implique de concevoir des entrées séparées et de repenser la

distribution interne des espaces et notamment des sanitaires. Comment limiter les accès aux locaux scolaires selon les utilisateurs? Comment permettre aux différents espaces de l'école de fonctionner de manière indépendante?



## Solutions

### Des pôles autonomes

Afin de limiter les circulations des utilisateurs extérieurs à l'école, il est possible de redistribuer les espaces en pôles. Chaque pôle doit pouvoir fonctionner de manière autonome. Il est ainsi possible d'ouvrir seulement une partie des locaux scolaires, pour préserver les salles et les équipements spécifiques à l'école.

### Un contrôle des accès

Le gardiennage permet certes d'assurer la sécurité en contrôlant les entrées dans l'école. Toutefois, il semble important de spécifier plus précisément les restrictions d'accès et de limiter les circulations dans l'école.



## Boîte à idées

### Un « pass » magnétique

En équipant chaque salle d'un contrôle par badge magnétique, la limitation des accès devient possible.

 Par exemple en Suède, à l'école Bällstaberg de Vallentuna, toutes les salles s'ouvrent et se ferment à l'aide d'un « pass » magnétique. Le personnel de l'école dispose d'un pass permanent. Toute personne extérieure souhaitant avoir accès à une salle particulière doit se procurer cette clé magnétique. L'intérêt de cette solution est de permettre une utilisation des locaux scolaires par des tiers, tout en s'assurant qu'ils n'auront qu'un accès limité à certains lieux et pendant un certain temps. Elle permet également de s'assurer que l'accès à certaines salles (musique, ateliers, cuisines, administration) ne se fait que par les personnes habilitées.

### Des entrées séparées

Afin de rendre les différents pôles de l'école autonomes, chacun doit disposer d'une entrée particulière. Ceci est facilité par une disposition de l'école en rez-de-chaussée ou de faible hauteur.

 Par exemple en Suède, l'école Bällstaberg de Vallentuna a été conçue dès le projet initial pour être ouverte et accessible de l'extérieur. La plupart des salles en rez-de-chaussée ont leur propre accès par l'extérieur. Le gymnase a été conçu, dès l'origine, comme un espace multifonctionnel, accessible de l'intérieur et de l'extérieur (une grande double porte ouvre sur l'extérieur et les vestiaires sont accessibles des deux côtés du bâtiment).

### Penser en amont la disposition des sanitaires

Chaque pôle doit disposer de ses propres sanitaires afin de pouvoir fonctionner de manière indépendante.

### Concevoir un local de réception qui filtre les entrées et oriente les personnes

La distribution de l'école en plusieurs pôles autonomes n'exclut pas que les différents espaces soient accessibles à partir d'un hall central unique servant à la fois de filtre et de lieu d'orientation.

 Par exemple en Suède, à l'école Navet d'Örebro : à l'entrée de l'école, un local de réception a été prévu lors de la conception. Cet espace avait vocation à constituer un lieu de centralisation des demandes individuelles, afin de mettre en relation les personnes à la recherche des mêmes choses (constitution de groupes de jeux de cartes, etc.), d'assurer le planning et l'organisation de la location des salles, mais aussi de proposer un pôle d'information, relais de la ville au cœur du quartier. Le local existe, mais il n'a finalement jamais rempli sa fonction car cela supposait d'avoir une personne à temps plein. La ville n'a pas encore créé le poste ni alloué le budget.



## Problématique

L'école est un pôle de vie central dans le quartier, mais son rôle se limite généralement à celui de l'apprentissage scolaire. Ce lieu n'a-t-il pas l'opportunité de devenir un centre communautaire pour le développement individuel et collectif des adultes et des enfants ? L'école deviendrait ainsi partie d'un

équipement intégré au service du quartier, regroupant sous un même toit des organismes accueillant des jeunes enfants, des enfants scolarisés et des adultes. La coopération de ces diverses activités ferait de cet équipement un lieu de vie et d'apprentissage pour tous.



## Solutions

### Regrouper sous le même toit divers organismes

La notion d'équipement intégré correspond à la coopération entre plusieurs organismes dans le même bâtiment, notamment des équipements éducatifs (école, cours pour adultes), sportifs (piscine, gymnase), de loisirs (bibliothèque, centre d'animation) et sociaux (centre social et médical, crèche). La proximité de ces activités doit permettre de créer un pôle central pour le quartier et un lieu de vie et de convivialité.

### Mettre en réseau les différents équipements

En raison du manque de disponibilité foncière à Paris, la possibilité de concevoir un nouvel équipement intégré semble faible, mais il est possible d'instaurer une coopération entre plusieurs structures au sein d'un quartier.

### Evaluer les opportunités pour la communauté

L'objectif est de s'organiser de façon à ce que les avantages potentiels pour l'infrastructure urbaine soit systématiquement pris en compte dans la planification des installations scolaires. Le recensement des organismes pouvant être regroupés sous le même toit et des activités demandées par la population est nécessaire. Il faut avoir une vision prospective : les équipements doivent être remodelés et rééquipés pour satisfaire aux besoins futurs et non pas uniquement pour être en conformité avec les normes actuelles.



## Boîte à idées

Certains espaces sont strictement réservés à l'école, d'autres au quartier et d'autres enfin sont partagés. L'intégration de fonctions complémentaires permet de faciliter les échanges entre ces fonctions et de créer un lieu d'animation dans le quartier. Elle favorise également l'intégration de l'école dans la réalité de son environnement, ce qui est nécessaire à la compréhension par les enfants du monde qui les entoure.

### Concevoir des salles supplémentaires disponibles

Les écoles peuvent intégrer des lieux multifonctionnels dont aucune salle n'est affectée à un usage particulier. Les salles peuvent ainsi être utilisées par les enfants pendant les pauses dans la journée scolaire et, après l'école, par des adolescents ou par des adultes pour des activités.

### Optimiser l'implantation des bâtiments sur la parcelle

En utilisant les disponibilités foncières et en travaillant sur l'emprise de l'école, on peut rationaliser l'utilisation de l'espace et former un équipement intégré. Il est important de travailler sur une programmation globale et cohérente pour l'école et les installations qui peuvent s'installer à proximité.

### Créer des espaces communs ouverts

L'équipement intégré peut comprendre diverses structures :

#### ▪ éducatives

Des cours d'alphabetisation ou de perfectionnement, des conférences, à destination des adultes

#### ▪ sportives

Gymnase ou piscine, utilisés dans la journée par l'école et par les habitants du quartier ou par des associations sportives le soir et le week-end.

#### ▪ culturelles

Un lieu d'exposition, pour présenter à la fois les œuvres des enfants scolarisés, des adultes suivant des cours de dessin et d'artistes invités.

#### ▪ de loisirs

Une ludothèque, une bibliothèque

#### ▪ sociales

Une crèche et un centre médical et social pour le quartier, facilement accessible notamment pour les parents des enfants de l'école

#### ▪ polyvalentes

Des salles de réunion et des salles d'activités, utilisées par l'école et par d'autres intervenants selon les besoins

Des exemples en Suède et aux Pays-Bas illustrent cette notion d'équipements intégrés mais des initiatives intéressantes sont déjà en place à Paris.

Par exemple, à l'école **Evangile** dans le 18<sup>ème</sup>, l'association *Culture 2+* a la volonté d'ouvrir des cours pour adultes, d'alphabétisation pour les parents, l'après-midi ou le soir. L'ancienne école Cugnot construite en préfabriqué et destinée à être démolie pourrait devenir une fois réhabilitée, par l'intermédiaire de cette association, un lieu culturel et social, en étroite relation avec les écoles du quartier. Ce lieu pourrait accueillir des cours d'adultes, des activités sociales, des lieux d'échanges.

Autre exemple, l'école **Saint-Merri**, dans le 4<sup>ème</sup>, a été conçue comme un équipement intégré, avec un gymnase, une piscine et des salles polyvalentes. L'équipement est utilisé à plein temps : en semaine de 9h à 22h ou 23h et le week-end et accueille des répétitions de chorales, des conférences, des cours municipaux d'adultes...

### En Suède, l'école Navet, à Örebro, une école au service de la ville

Le nom de « Navet », qui signifie « plaque tournante », est une bonne image du projet de l'école : constituer un pivot, une centralité dans le quartier, au service de tous.

 Le projet de l'école est de créer un environnement où l'école n'est pas séparée de la réalité, où les jeunes rencontrent non seulement des enseignants mais aussi des intervenants d'autres milieux.

Outre les salles de classe permanentes et les salles spéciales, l'école comprend :

- un restaurant ;
- une petite bibliothèque ;
- un café pour les jeunes ;
- un centre sportif ;
- un atelier de céramique ;
- un laboratoire de photographie ;
- une salle de concerts et de réunion ;
- un centre de soins de santé pour les enfants ;
- un dispensaire pour les élèves de l'école.



Espace professionnel  
 Espace administratif  
 Espace de soutien aux familles  
 Espace sport - loisir et usage récréatif d'après classes  
 Espace classe et toutes les classes  
 Espace ouvert - toutes les classes et utilisations multiples

Plan de l'école Navet, Örebro, Suède

### Aux Pays-Bas : Les *community schools*, centres communautaires du quartier

 Ces *community schools* s'appellent « Vensterschool » en néerlandais, ce qui signifie école-fenêtre ; ceci reflète l'idée selon laquelle l'école est ouverte sur le monde qui l'entoure et inversement. Les parents et l'ensemble du quartier sont impliqués dans l'école.



Plan de l'école Selwerd Paddepoel Tuinwijk, Groningen, Pays-Bas

La *community school* Selwerd/Paddepoel/Tuinwijk à Groningen constitue un pôle fondamental dans le quartier dans la mesure où elle regroupe en son sein l'ensemble des structures éducatives, culturelles, sportives et sociales. En plus des espaces affectés à l'école maternelle et élémentaire, le bâtiment intègre :

- **Un lieu de transition avec le quartier**  
Le hall central constitue le cœur du bâtiment lieu d'accueil pour les parents et d'information pour tous les habitants du quartier.
- **Des équipements sportifs**  
Une piscine et un gymnase, utilisés par les enfants dans la journée, et loués le soir par un club de sports privé.
- **Des équipements de quartier**  
Un centre médical, une ludothèque, une crèche communiquant directement avec la maternelle et l'école primaire, une bibliothèque, un centre social.

Le tissu associatif manque souvent de lieux où développer son action et il existe des demandes pour des espaces de rencontre, de lieux d'échanges. La question posée est donc de déterminer si l'école pourrait, par l'espace dont elle dispose, constituer une réponse possible à ces besoins.

Ce cahier apporte un éclairage sur les questions liées à la problématique de l'ouverture de l'école, si souvent évitée ou décrié. Il propose des solutions pratiques et simples pour permettre des aménagements sans que la sécurité des locaux et des élèves et les objectifs éducatifs de l'école soient remis en cause.

En guise de réponse à la question « l'école doit-elle s'ouvrir et est-elle la seule solution aux besoins exprimés par les associations ? » Nous répondrons ainsi :

**Non, tout ne peut pas entrer dans l'école.**

L'école reste un lieu d'apprentissage, tourné vers les savoirs et l'apprentissage. Il est important de ne pas mettre en cause ces objectifs qui fondent son prestige et son efficacité.

Au delà des questions techniques (adaptabilité des locaux, gardiennage, entretien...) évoquées dans ce cahier, l'utilisation de l'école pour d'autres activités que l'enseignement soulève un certain nombre de réticences culturelles, voire psychologiques liées à la symbolique de l'institution-école et surtout à la compatibilité morale des activités prenant place dans l'école.

**Mais Oui, l'école peut s'ouvrir sans que l'institution scolaire, les valeurs qu'elle porte ne soient mise en danger !**

La forteresse scolaire, son fonctionnement tourné vers l'intérieur exclut l'école de la vie de la cité alors qu'elle en est l'un des pivot. En se protégeant trop, l'école coupe ses liens avec la réalité et se prive d'un rayonnement et d'une action éducative et pédagogique plus large que dans les seuls murs des salles de classe.